

# Conférence du désarmement

4 avril 2016

Français

Original : espagnol et russe

**Lettre datée du 23 mars 2016, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par les Représentants permanents de la République bolivarienne du Venezuela et de la Fédération de Russie à la Conférence, transmettant le texte de la déclaration commune de la Ministre du pouvoir populaire pour les affaires étrangères de la République bolivarienne du Venezuela et du Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie par laquelle la République bolivarienne du Venezuela et la Fédération de Russie ont déclaré qu'elles ne seraient pas les premières à déployer d'armes quelles qu'elles soient dans l'espace, signée à New York, le 26 septembre 2015**

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration commune de la Fédération de Russie et de la République bolivarienne du Venezuela concernant le non-déploiement en premier d'armes quelles qu'elles soient dans l'espace, signée par le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, et par la Ministre du pouvoir populaire pour les affaires étrangères de la République bolivarienne du Venezuela, Delcy Eloina Rodríguez Gómez, le 26 septembre 2015.

Nous vous serions reconnaissants de faire en sorte que la présente lettre et la déclaration commune y annexée soient publiées et distribuées en tant que document officiel de la Conférence du désarmement.

(Signé) Jorge Valero  
Ambassadeur  
Représentant permanent  
de la République bolivarienne du Venezuela

(Signé) Alexey N. Borodavkin  
Ambassadeur  
Représentant permanent  
de la Fédération de Russie

GE.16-05379 (F) 230516 240516



\* 1 6 0 5 3 7 9 \*

Merci de recycler



## Déclaration commune de la Fédération de Russie et de la République bolivarienne du Venezuela

La Fédération de Russie et la République bolivarienne du Venezuela,

**Soulignant** l'importance de l'activité spatiale en tant que facteur crucial du développement social, économique, scientifique et technique des États et son rôle dans le maintien de la sécurité nationale et internationale,

**Estiment** que l'espace doit être utilisé conformément au droit international pour le bien de tous les peuples indépendamment de leur niveau de développement économique, scientifique ou technique,

**Confirment** leur attachement au principe de l'article 2 de la Charte des Nations Unies, stipulant de s'abstenir dans les relations internationales de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, y compris dans l'activité spatiale, et attendent que tous les États se tiennent fermement à cette politique,

**Soulignent** que l'un des objectifs prioritaires de la communauté internationale est de signer un accord international visant à prévenir la course aux armements et à interdire le recours aux armes dans l'espace,

**Déclarent** qu'elles ne seront pas les premières à déployer des armes de quelque type que ce soit dans l'espace et qu'elles entreprendront tous les efforts possibles pour empêcher la transformation de l'espace en arène de confrontation militaire et pour garantir la sécurité de l'activité spatiale. La Fédération de Russie et la République bolivarienne du Venezuela appellent tous les États possédant un potentiel spatial à suivre leur exemple.

**Signé** à New York, le 26 septembre 2015.

Pour la Fédération de Russie

Pour la République bolivarienne  
du Venezuela

Sergei V. Lavrov

Delcy Eloina Rodríguez Gómez

---